Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 14 octobre 2024

Carpentras et Caderousse rejoignent le Système d’alerte et d’information des populations



Les sirènes des communes de Carpentras et Caderousse viennent d’être raccordées au SAIP (Système d’alerte et d’information des populations). A ce titre, les services de la préfecture de Vaucluse préviennent que les deux communes vont faire l’objet d’essais sonores ce mardi 15 octobre à partir de 9h et de 10h30.

Pour rappel, il existe 3 signaux distincts :
1/ Le signal national d’alerte :
3 cycles successifs de sonnerie montante et descendante d’une durée de 1 minutes et 41 secondes, chacun séparé par un intervalle de 5 secondes.

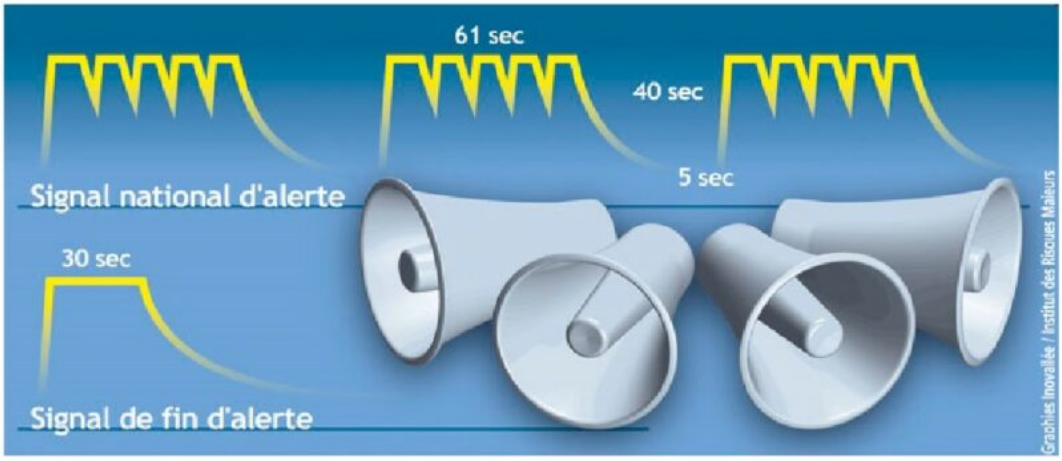
2/ Signal national de fin d’alerte :
Un son continu de 30 secondes, sans changement de tonalité.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 14 octobre 2024

3/ Signal national d'essai :
1 seule cycle de sonnerie de 1 minute et 41 secondes



Les gestes à savoir et ce qu'il ne faut pas faire
À compter du mois de novembre 2024, ces 2 communes seront concernées par les essais mensuels réalisés tous les 1er mercredi du mois à 12h15.

Rappel sur les consignes générales de comportement en cas d'alerte :

Au signal, il faut :

– Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées, etc.) ;
– Arrêter climatisation, chauffage et ventilation ;
– Se mettre à l'écoute de la radio.

Ce qu'il ne faut pas faire :

– Rester dans son véhicule ;
– Aller chercher les enfants à l'école (les enseignants sont formés pour assurer leur sécurité) ;
– Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours) ;
– Rester près des vitres ;
– Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors ;
– Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion) ;
– Quitter votre abri sans consigne des autorités.

25 communes en Vaucluse
Pour rappel, le SAIP (Système d'alerte et d'information des populations) est un outil permettant d'avertir la population d'une zone donnée d'un danger imminent par le déclenchement d'une alerte sonore. Il est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Laurent Garcia le 14 octobre 2024

non-exclusif de l'utilisation d'autres moyens d'alerte adaptés pour diffuser de l'information en cas de survenance d'un évènement.
Le déploiement du SAIP est défini selon une priorisation nationale des zones d'alerte, déterminées à l'issue d'un recensement effectué sur le terrain pour identifier les secteurs les plus à risque. Le Vaucluse compte 25 communes raccordées au SAIP.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !